



Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles

Mastère européen

Management et stratégies financières

www.fede.education
version 0220





Federation for **ED**ucation in **EU**rope
Fédération Européenne Des Ecoles

La Fédération Européenne Des Écoles - Federation for EDucation in Europe - FEDE

La FEDE est une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING), institution supranationale, créée en Suisse en 1963, dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe et du statut consultatif auprès de la Francophonie.

Elle fédère un réseau international de plus de 500 établissements d'enseignement supérieur et professionnel, dans 35 pays et sur 4 continents qui partagent un projet commun d'excellence académique, d'innovation pédagogique, de recherche scientifique et d'ouverture au monde.

La FEDE délivre plus de 150 diplômes et certificats européens accessibles en français et en anglais, pour certains en plusieurs langues européennes (espagnol, allemand, italien, roumain etc.), du Foundation Degree, Bachelor européen, Mastère européen, MBA européen, jusqu'au DBA Doctorate of Business Administration.

La FEDE rassemble un réseau international de plus de 200 000 personnes.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| PRESENTATION | 4 |
| Contexte | 5 |
| Objectifs et compétences | 5 |
| Perspectives d'emploi | 5 |
| VAE – Validation des Acquis de l'Expérience | 6 |
| Bibliographie | 7 |
| UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS | 8 |
| ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE | 9 |
| UC D41.1 | 11 |
| Analyses fondamentales de base | 11 |
| A. Formation | 11 |
| B. Évaluation | 17 |
| C. Coefficient et crédits ECTS | 17 |
| UC D41.2 | 18 |
| Management et Stratégies financières à court et long terme | 18 |
| A. Formation | 18 |
| B. Evaluation | 20 |
| C. Coefficient et crédits ECTS | 20 |
| UC D42 | 21 |
| Mission professionnelle | 21 |
| A. Objectifs | 21 |
| B. Stage ou Projet tutoré | 21 |
| C. Évaluation | 21 |
| D. Coefficient et crédits ECTS | 24 |
| UC D51.1 | 25 |
| Ingénierie financière et management des risques | 25 |
| A. Formation | 25 |
| B. Évaluation | 27 |
| C. Coefficient et crédits ECTS | 27 |
| UC D51.2A | 28 |
| Spécialité Finances internationales d'entreprises | 28 |
| A. Formation | 28 |
| B. Évaluation | 30 |
| C. Coefficient et crédits ECTS | 30 |
| UC D51.2B | 31 |
| Spécialité Finances d'entreprise et orientations stratégiques | 31 |
| D. Formation | 31 |
| A. Évaluation | 32 |
| B. Coefficient et crédits ECTS | 32 |
| UC D52 | 33 |
| Thèse Professionnelle | 33 |
| A. Objectifs | 33 |
| B. Stage | 33 |
| C. Évaluation | 33 |
| D. Coefficient et crédits ECTS | 37 |

| | |
|---|-----------|
| UC B4 | 39 |
| Langue Vivante Européenne 1 | 39 |
| A. Objectif | 39 |
| B. Formation | 39 |
| C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE | 39 |
| D. Evaluation | 40 |
| E. Coefficient et crédits ECTS | 40 |
| UC B5 | 41 |
| Langue Vivante Européenne 1 | 41 |
| A. Objectif | 41 |
| B. Formation | 41 |
| C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE | 41 |
| D. Évaluation | 41 |
| E. Coefficient et crédits ECTS | 42 |
| UC A4/5 | 44 |
| Les entreprises, la concurrence et l'Europe | 44 |
| A. Objectifs | 44 |
| B. Formation | 44 |
| C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE | 47 |
| D. Évaluation | 47 |
| E. Coefficient et crédits ECTS | 47 |

LEXIQUE

UC : Unité Capitalisable

UE : Unité d'Enseignement

ECTS : Le terme ECTS signifie *European Credits Transfer System* en anglais, soit système européen de transfert et d'accumulation de crédits

CECRL : Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

LVE : Langue Vivante Européenne

PRESENTATION

Contexte

La stratégie financière est à la fois la capacité à s'appuyer sur des connaissances légales et techniques et celle à évaluer, anticiper l'évolution d'une structure. L'environnement économique actuel force les entreprises à analyser, anticiper les évolutions de leurs marchés afin de garantir leur développement et leur pérennité. Les organisations ont besoin de profils experts.

Les organisations ou entreprises doivent s'appuyer sur des hommes capables de développer la gestion financière, suivre la fiscalité ou encore gérer les risques.

Le Master en Management et stratégies financières vous ouvre les portes d'un marché plein de perspectives, de diversité de contextes dans lesquels évoluer.

La mise en œuvre d'une analyse des environnements relatifs à la gestion d'actif ou une analyse financière, viendra légitimer vos acquis et l'expertise résultant de vos 2 années de formation. Ainsi, vous serez d'autant plus armé pour votre entrée dans la vie active.

Objectifs et compétences

- Appréhender les structures économiques
- Connaître les principaux marchés coordonnant l'activité économique et leurs interactions
- Utiliser des données de l'information financière
- Connaître la nature, l'évolution de l'éthique des affaires et le lien avec la morale, la déontologie et la loi
- Appliquer et interpréter les techniques analytiques dans le processus décisionnel
- Maîtriser les stratégies financières à court et long terme
- Savoir mesurer le rendement et les risques associés à chaque type d'investissement
- Avoir de bonnes connaissances en gestion obligataire
- Maîtriser les principales techniques et modèles d'évaluation de l'entreprise

Perspectives d'emploi

Détenir un Mastère européen de la FEDE, c'est bénéficier de nouvelles opportunités et d'un réseau professionnel international.

La formation dispense des cours fondamentaux dont le but est de consolider les notions de base en finance, ainsi qu'un ensemble de cours de spécialisation. Les évolutions du contexte économique, la mondialisation des échanges et l'interconnexion des marchés, ont accentué l'importance de la fonction financière au sein de l'entreprise.

Les enseignements proposés en Mastère Européen Management et Stratégies Financières ont pour objectif principal de permettre aux étudiants de mieux connaître l'ensemble des domaines couverts par la gestion et la finance.

Deux modules de spécialité sont proposés aux étudiants qui pourront ainsi se spécialiser au cours de la deuxième année de Mastère Européen :

- Spécialité « Finances internationales d'entreprises »
- Spécialité « Finances d'entreprise et orientations stratégiques »

En fonction de la spécialité choisie, le programme est destiné à ceux qui travaillent ou projettent de travailler dans :

- les établissements de crédits, les entreprises d'assurance
- la gestion d'investissements et l'analyse des valeurs
- les marchés financiers, le commerce et la gestion du risque
- la fonction financière d'organisation
- la finance d'entreprise, le capital-risque, etc...
- la planification d'entreprise et la consultation
- la gestion stratégique dans le domaine financier
- la gestion des risques, la gestion des groupes
- les sociétés dont les titres sont admis sur un marché réglementé
- la prévention et la gestion des difficultés d'entreprises

VAE – Validation des Acquis de l'Expérience

La Validation des Acquis de l'Expérience est une démarche volontaire pour toute personne souhaitant obtenir une certification en validant son expérience sans nécessairement suivre une formation. Une seule condition : avoir au moins 1 an d'expérience en lien direct avec la certification choisie.

Le Mastère européen Management et stratégies financières est accessible par la VAE.

La VAE demandant une réflexion et un travail personnel important, il est essentiel de bien constituer le dossier qui démontrera l'expérience et les compétences du demandeur. La FEDE propose un accompagnement personnalisé.

Bibliographie

Analyses fondamentales de base

- Frederic Mishkin, Christian Bordes, Pierre-Cyrille Hautcoeur, Dominique Lacoue-Labarthe, *Monnaie, banque et marchés financiers*, Paris : Pearson Education, 2010
- Olivier Blanchard, Daniel Cohen, *Macroéconomie*, Montreuil : Pearson, 2017
- Vincent Giard, *Statistique appliquée à la gestion*, Paris : Economica, 2003
- Yvon Pesqueux, Yvan Biefnot, *L'éthique des affaires*, Paris : Éd. d'Organisation, 2002
- Frédéric Bernard, Rémi Gayraud, Laurent Rousseau, *Contrôle interne*, Paris : Maxima-L. Du Mesnil, 2013
- Élie Cohen, *Analyse financière*, Paris : Économica, 2004

Management et stratégies financières de court et long termes

- Jonathan Berk, Peter DeMarzo, *Finance d'entreprise*, Montreuil : Pearson France, 2017
- Jean-Louis Amelon, *Gestion financière*, Paris : Maxima Laurent du Mesnil éditeur, 2008
- Pierre Vernimmen, *Finance d'entreprise*, Paris : Dalloz, Edition annuelle

Ingénierie financière et management des risques

- Mondher Bellalah, *Gestion de portefeuille*, Paris : Pearson education, 2004
- Zvi Bodie, *Robert Merton*, Finance, Paris : Pearson, 2011

Spécialité Finances internationales d'entreprises

- David Eiteman, Arthur Stonehill, Michael Moffet, *Gestion et finance internationales*, Paris: Pearson education, 2004
- Paul Krugman, Maurice Obstfeld, Marc Melitz, *Économie internationale*, Montreuil : Pearson, 2018
- Bernard Castagnède, *Précis de fiscalité internationale*, Paris : puf, 2015

Spécialité Finances d'entreprise et orientations stratégiques

- Michel Gervais, *Contrôle de gestion*, Paris : Economica, 2009
- René Demeestère, Philippe Lorino, Nicolas Mottis, *Pilotage de l'entreprise et contrôle de gestion*, Paris : Dunod, 2013
- Martine Boizard, Philippe Raimbour, *Ingénierie financière*, fiscale et juridique, Paris : Dalloz, 2015
- *Sociétés commerciales*, Levallois : Editions Francis Lefebvre, Edition annuelle
- Sophie de Oliveira Leite, *La consolidation des comptes*, Paris : A. Colin, 2005
- Maurice Cozian, *Précis de fiscalité des entreprises*, Paris : Litec, Edition annuelle
- Patrick Serlooten, *Droit fiscal des affaires*, Paris : Dalloz, Edition annuelle

UNITES CAPITALISABLES ET HORAIRES INDICATIFS

| | | Liste des unités capitalisables | Contenu | Horaires indicatifs en face à face pédagogique |
|------------------------|-----------------------|---|--|--|
| 1 ^{ère} année | Épreuves obligatoires | UE D UC D41.1 UC D41.2 | Analyses fondamentales de base Management et stratégies financières de court et long termes | 120 à 150 h 120 à 150 h |
| | | UC D42 | Mission professionnelle | 12 semaines |
| | | UE B UC B4* | Langue vivante européenne 1 (écrit) <i>Utilisateur indépendant</i> | 80 à 100 h |
| UE A UC A4/5 | | Les entreprises, la concurrence et l'Europe | 80 à 120 h | |
| 2 ^{ème} année | | UE D UC D51.1 | Ingénierie financière et management des risques | 120 à 150 h |
| | | UC D51.2a ou UC D51.2b | Spécialisation : Finances internationales d'entreprises Spécialisation : Finances d'entreprise et orientations stratégiques | 120 à 150 h 120 à 150 h |
| | UC D52 | Thèse professionnelle | 12 semaines | |
| | UE B UC B5* | Langue vivante européenne 1 (oral) <i>Utilisateur indépendant</i> | 80 à 100 h | |
| Épreuves facultatives | UC A2 | Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action | 40 à 60 h | |
| | UC A3 | Le management interculturel et les ressources humaines en Europe | 40 à 60 h | |
| | UC B4* | Langue vivante européenne 2 (écrit) Niveau B2 du CECR | | |

* Le référentiel d'exams est commun pour toutes les langues vivantes européennes.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- Langue vivante 1 : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- Langues vivantes 2 et 3 : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

ARCHITECTURE DU DIPLOME FEDE

| | Mastère européen Management et stratégies financières | | | | Temps plein, temps partiel, alternance | | Formation tout au long de la vie | |
|--|---|--------------|-----------|-----------|--|-------|----------------------------------|-------|
| | Épreuves | U.C. | ECTS | Coeff. | Forme ponctuelle | Durée | Forme ponctuelle | Durée |
| 1 ^{ère} année - Épreuves obligatoires | D41.1 Analyses fondamentales de base | D41.1 | 8 | 4 | Exercices pratiques | 3h | Exercices pratiques | 3h |
| | D41.2 Management et stratégies financières de court et long termes | D41.2 | 8 | 3 | Exercices pratiques | 3h | Exercices pratiques | 3h |
| | D42 Soutenance : Mission professionnelle | D42 | 16 | 7 | Grand oral | 1h | Grand oral | 1h |
| | B4 Langue Vivante Européenne - Ecrit Niveau B2 du CECR | B4 | 12 | 2 | Écrit | 1h45 | Écrit | 1h45 |
| | A4/5 Les entreprises, la concurrence et l'Europe | A4/5* | 16 | 4 | QCM en ligne | 1h30 | QCM en ligne | 1h30 |
| | Total | | 60 | 20 | | | | |
| 2 ^{ème} année - Épreuves obligatoires | D51.1 Ingénierie financière et management des risques | D51.1 | 16 | 6 | Ecrit | 2h | Ecrit | 2h |
| | D51.2a ou D51.2b Modules de spécialité | D51.2 | 16 | 6 | Étude de cas | 4h | Étude de cas | 4h |
| | D52 Soutenance : Thèse professionnelle | D52 | 16 | 6 | Grand oral | 1h | Grand oral | 1h |
| | B5 Langue Vivante Européenne – Oral Niveau B2 du CECR | B5 | 12 | 2 | Oral | 45min | Oral | 45min |
| Total | | 60 | 20 | | | | | |
| Facultatifs | B4 Langue vivante 2 | B4 | 6 | | Écrit | 1h45 | Écrit | 1h45 |
| | A2 Le projet européen : culture et démocratie pour une citoyenneté en action | A2 | 6 | | QCM en ligne | 40mn | QCM en ligne | 40mn |
| | A3 Le management interculturel et les ressources humaines en Europe | A3 | 6 | | QCM en ligne | 40mn | QCM en ligne | 40mn |

Pour les épreuves facultatives, les points au-dessus de 10/20, multipliés par 2, s'ajoutent au total des points.

*L'unité capitalisable A4/5 est à passer obligatoirement par les candidats rentrant directement en deuxième année de Mastère européen suite à des dispenses d'épreuves.

UE D | Expertise
Professionnelle

UC D41.1

Analyses fondamentales de base

A. Formation

L'unité capitalisable D41.1 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Analyses fondamentales de base** » sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 120 à 150 heures.

| Contenu | Capacités attendues |
|---|--|
| 1. Analyse économique | |
| <p>1. Analyse micro-économique : l'économie de marché, son fonctionnement, ses imperfections</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs économiques et leur comportement <ul style="list-style-type: none"> - Comportement du consommateur et la fonction demande - Comportement du producteur et la fonction d'offre • Marchés et formation des prix en théorie • Marchés et formation des prix en pratique <ul style="list-style-type: none"> - Imperfections du marché - Marchés contestables - Influence des biens collectifs - Externalités négatives et positives <p>2. Analyse macroéconomique : les déterminants économiques, l'analyse conjoncturelle et la régulation économique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation du revenu des ménages • Les déterminants économiques : la consommation, l'investissement et l'épargne • La place respective des déterminants économiques dans la théorie économique : l'équilibre macroéconomique néoclassique et Keynésien • L'analyse conjoncturelle et la dynamique des marchés : analyse et indicateurs de la conjoncture • Les politiques publiques et la régulation de l'économie • Les niveaux de l'intervention publique (européen, national, et local) <p>3. Analyse macroéconomique : le financement de l'économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • La monnaie et les modalités de financement de l'économie | <p><i>Permettre au candidat d'avoir une bonne compréhension des structures économiques et des économies actuelles tant au niveau national qu'international</i></p> <p><i>Avoir une connaissance précise des principaux marchés coordonnant l'activité économique, l'interaction entre eux et leurs réactions suite aux changements dans les variables économiques mondiales ou aux interventions publiques</i></p> |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Monnaie, création monétaire et politiques monétaires nationales : modèle IS-LM, politique monétaire et inflation) - Théorie quantitative de la monnaie - L'Euro et la politique monétaire européenne - Les marchés financiers | |
| 2. Analyse quantitative | |
| <p>1. Eléments de statistique et mathématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques de tendance centrale où de position (moyenne, mode, médiane...) • Caractéristiques de dispersion (variance, covariance, écart-type) • Indices (indices en valeur, indices boursiers, indices de prix) • Séries statistiques à 2 variables (moyenne, distribution, fréquences conditionnelles et marginales) • Corrélation et régression • Statistiques mathématiques (loi normale, introduction aux probabilités) <p>2. Valeur et temps sous l'angle financier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les intérêts simples • Les intérêts composés • Taux d'intérêt proportionnel et équivalent • Valeur actuelle, valeur future, actualisation, capitalisation • Taux continu <p>3. Concepts et méthodes de la théorie financière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rentabilité et risque d'un titre financier • Décisions financières en situation d'incertitude <p>4. Valeur et risque</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir le risque • Gestion du risque • Transfert de risque et efficience économique • Théorie de portefeuille <p>5. Principes de gestion de portefeuille et théorie des marchés financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • La constitution d'un portefeuille boursier • L'équilibre du marché financier et l'évaluation des Titres • Actif sans risque | <p><i>Permettre à l'étudiant d'appréhender les ramifications de la finance</i></p> <p><i>Savoir dégager l'essentiel de l'information</i></p> <p><i>Savoir calculer les différents taux</i></p> <p><i>Savoir actualiser et capitaliser des flux financiers</i></p> <p><i>Savoir expliquer comment le risque peut affecter la prise de décisions financières et comment le gérer</i></p> <p><i>Savoir quelle démarche suivre pour la construction d'un portefeuille</i></p> |

| | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Actif risqué • Combinaison, diversification et portefeuille efficient • Modèle du MEDAF et autres évolutions pour le choix d'un portefeuille | |
| 3. Ethique des affaires | |
| <p>1. Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aspects de l'éthique des affaires <ul style="list-style-type: none"> - Éthique générale des affaires - Ethique Réaliste et Ethique Normative - Éthique professionnelle déclinée aux métiers et fonctions - Dimension internationale de l'éthique des affaires et éthique des systèmes économiques • Problèmes théoriques en éthique des affaires <ul style="list-style-type: none"> - Conflit d'intérêts - Questions et approches éthiques - Evaluation, indicateurs d'éthique • Éthique des affaires appliquée <ul style="list-style-type: none"> - Code éthique d'entreprise - Directeur éthique ou de la déontologie • Exemple appliqué à une profession <ul style="list-style-type: none"> - Déontologie du Réviseur d'Entreprises <p>2. Les Sources légales & réglementaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre réglementaire : Loi du 18 décembre 2009, relative à la profession de l'audit • Fondement des règles déontologiques • Règles d'incompatibilité • Secret professionnel • Organisation de la profession • Réviseur d'Entreprises agréées • Réviseur d'Entreprises • Supervision par la CSSF • Organe de représentation : l'institut des réviseurs d'entreprises (IRE) <ul style="list-style-type: none"> - Attributions de l'IRE - Les organes de l'IRE : le Conseil, l'Assemblée - Générale, le Conseil de Discipline | <p><i>Connaître les aspects généraux de l'éthique des affaires Apprécier les différentes formes d'éthiques associées à des métiers ou fonctions spécifiques</i></p> <p><i>Comprendre l'étendue de l'éthique des affaires dans le contexte de la mondialisation et des différences culturelles entre les pays</i></p> <p><i>Apprécier les situations de conflits d'intérêts potentiels entre les parties prenantes de l'entreprise Comprendre les principes de « rating » éthique</i></p> <p><i>Saisir les fondements d'une politique d'éthique, d'un code de déontologie et d'une fonction dédiée</i></p> <p><i>Etablir le lien entre les règles d'éthique et une profession spécifique : le réviseur d'entreprises</i></p> <p><i>Comprendre l'impact des sources légales et réglementaires de la profession sur les règles d'Ethique</i></p> <p><i>Saisir l'impact des règles de déontologie sur l'organisation de la profession</i></p> <p><i>Connaître les attributions des organes de représentation, de supervision et les règles éthiques</i></p> |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Organe de supervision de la profession : la CSSF <ul style="list-style-type: none"> - Attributions de la CSSF - Les pouvoirs de la CSSF • Dispositions particulières concernant les Entités d'Intérêt Public <p>3. Le Code d'éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes directeurs du code IFAC • Structure du code d'Ethique • Les principes fondamentaux • Spécificités du principe de confidentialité <p>4. Règles relatives aux professionnels comptables libéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indépendance • Compétence et responsabilité par rapport à l'implication du personnel non comptable • Honoraires et commissions • Les activités incompatibles • Gestion d'actifs de client • Relations avec les confrères • Publicité et sollicitation <p>5. Règles relatives aux professionnels n'exerçant pas en cabinet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les principes de base • Situation du Commissaire aux Comptes : • Apport en nature, fusions et scissions d'entreprises • Domiciliation • Code d'éthique de l'Ordre des Experts-Comptables | <p><i>Apprécier les grands principes du code d'éthique de la profession</i></p> <p><i>Appréhender les règles éthiques à respecter par les professionnels comptables libéraux</i></p> <p><i>Comprendre les règles applicables aux autres professionnels concernés</i></p> |
| 4. Contrôle et audit internes | |
| <p>1. Contrôle interne et audit : quelques bases théoriques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un concept ancien <ul style="list-style-type: none"> - L'examen comptable et financier • Les bases théoriques <ul style="list-style-type: none"> - La structure des organisations - Théorie bureaucratique de Weber - Théories des cercles vicieux de la bureaucratie - Le COSO (Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission) • Contrôle interne et audit interne : <ul style="list-style-type: none"> - Définition de l'audit interne (The Institute of Internal Auditors) | <p><i>Connaître les bases théoriques fondamentales du contrôle interne</i></p> <p><i>Etablir une distinction entre contrôle interne et audit interne</i></p> |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Définition du contrôle interne (Ordre des - Experts-comptables) <p>2. La surveillance permanente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition de la surveillance permanente • Objectifs et principes de la surveillance permanente • Les acteurs externes • Les acteurs internes • Types et niveaux de surveillance interne <ul style="list-style-type: none"> - Les exécutants - Le superviseur - Le contrôleur interne - Le manager / chef de département - La Direction - L'audit interne • Le secret professionnel • Le blanchiment d'argent • Délits d'initiés • La sécurité au travail <p>3. Le contrôle interne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction • Objectif et cadre général du système de contrôle • Quelques définitions du contrôle interne • Définition du contrôle interne • Objectifs généraux du contrôle interne • Les objectifs de contrôle interne • Les moyens du contrôle interne • Moyens versus objectifs du contrôle interne • Les différents moyens de contrôle interne <ul style="list-style-type: none"> - Organigramme - Descriptions de fonction - Délégation des pouvoirs - Ségrégation des tâches <p>4. L'environnement de contrôle interne : Les acteurs, la fonction d'audit interne et l'audit externe</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'environnement de contrôle interne : les acteurs <ul style="list-style-type: none"> - Le conseil d'administration - Les cadres dirigeants - L'ensemble du personnel - La fonction d'audit interne - La fonction Compliance (Conformité) - La fonction Risk Management (Gestion des Risques) | <p><i>Saisir les principes de la surveillance permanente</i> <i>Connaître les catégories et les acteurs de surveillance interne</i> <i>Appréhender les différents domaines de contrôle dans le secteur financier</i></p> <p><i>Connaître ce que recouvre le secret professionnel</i> <i>Connaître la réglementation et les obligations des organismes en matière de :</i> <i>Blanchiment d'argent, délits d'initiés et sécurité au travail</i></p> <p><i>Comprendre l'étendue du contrôle interne à tous les acteurs de la firme</i> <i>Etablir le lien entre objectifs de contrôle interne et moyens mise en œuvre</i> <i>Comprendre l'étendue de l'environnement de contrôle</i></p> <p><i>Apprécier le rôle des acteurs concernés par l'environnement de contrôle</i></p> |
|--|--|

B. Évaluation

Forme de l'épreuve : Exercices pratiques

Durée : 3 heures

Barème : 120 points

Cette partie permet de contrôler les connaissances et les compétences acquises par les étudiants.

Un sujet d'une à trois pages est proposé aux candidats. Des annexes (de une à cinq) peuvent également être proposées.

La réponse à chacune de ces questions doit être présentée sous forme d'un développement structuré et argumenté d'un maximum d'une demi-page.

L'usage d'une calculatrice est autorisé.

C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 4, et permet de capitaliser 8 crédits ECTS.

UC D41.2

Management et Stratégies financières à court et long terme

A. Formation

L'unité capitalisable D41.2 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Management et Stratégies financières à court et long terme** » sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 120 à 150 heures.

| Contenu | Capacités attendues |
|--|--|
| 1. Stratégies financières à court et long terme | |
| <p>1. Planification et décisions financières à court terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Budget de trésorerie Plan de trésorerie <p>2. Financement des besoins à court terme, crédits bancaires et marché monétaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Les différents types de financement à court terme, escompte, affacturage, Dailly, ... Les différents placements à court terme, DAT, SICAV de trésorerie <p>3. Planification et décisions financières à long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> Rappels de comptabilité financière. Les SIG et la CAF, La structure du bilan financier (BFR, FR et TN) Rappels de droit des sociétés. Le capital, l'augmentation de capital, la distribution des résultats, les comptes courants d'associés ... Construction d'un plan de financement pluri annuel <p>4. Gestion des projets d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> La typologie des investissements La VAN, le TIR, l'IP, le DCR Les critères globaux <p>5. Emissions d'actions et politiques d'endettement</p> <ul style="list-style-type: none"> Le coût du capital et le coût de la dette Le financement bancaire et obligataire, le crédit-bail L'effet de levier financier <p>6. Outils d'évaluation des actifs financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> Principes d'évaluation des actifs financiers Evaluation des actions et des obligations <p>7. Les produits dérivés, caractéristiques et intérêt</p> <ul style="list-style-type: none"> Typologie et caractéristiques des produits dérivés Les produits fermes (Forward, futures, swaps) | <p><i>Être capable d'établir un budget de trésorerie sur plusieurs mois à partir des données de ventes, production, des coûts fixes ...</i></p> <p><i>Mettre en œuvre les décisions financières nécessaires pour ajuster la trésorerie - escompte, affacturage ... placements</i></p> <p><i>Connaître les caractéristiques des différents types de concours et de placements à court terme, être capable de procéder à des arbitrages en ayant bien conscience de l'enjeu que représente la gestion de la trésorerie d'une entreprise</i></p> <p><i>Actualiser les connaissances financières et juridiques nécessaires pour aborder la construction du plan de financement</i></p> <p><i>Être capable de construire un plan pluri annuel de financement en utilisant les données économiques (investissements ...) mais également en étant capable de proposer les ajustements nécessaires en termes de financements moyen long terme</i></p> <p><i>Connaître les différentes méthodes d'évaluation des projets d'investissement, être capable d'arbitrer entre différents projets</i></p> <p><i>Connaître la notion de coût du capital, être en mesure de calculer les coûts, avantages et inconvénients des différents types d'emprunts, comprendre l'intérêt et les limites de l'endettement au travers du levier financier</i></p> |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Les options (Call, put) | <p><i>Être à même d'évaluer un actif financier action ou obligation</i></p> <p><i>Connaître les principes des produits dérivés et leurs deux utilisations possibles, comme instrument de couverture ou comme produit spéculatif</i></p> |
| 2. Organisation bancaire et administration | |
| <p>1. Principales opérations de banque et processus sur le marché de la PME</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse bancaire de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> - Collecte d'information et connaissance client - Les éléments importants de l'analyse financière : tableau de flux, SIG et bilans retraités par le banquier, prévisionnels, plan de financement • Techniques bancaires de financement : financements bas et hauts de bilan (crédits de trésorerie à objet général et à objet spécifique, engagements par signature, CBM/CBI, financements du commerce extérieur • Circuits de décision : thème à traiter par le banquier, détermination et justification des crédits, garanties, décision, suivi des risques clients <p>2. La transmission d'entreprise (principales opérations sur le marché PME)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation et enjeux de la transmission en France • Le capital investissement • Méthodologie d'analyse de risque des financements <p>LBO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dossier type d'analyse de risque LBO <p>3. La Banque, une entreprise avec les principaux types de risques et de contrôle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation standard d'une banque et structure d'une banque (analyse du bilan de la banque, compte de résultat, ...) • Ratios réglementaires • Gestion actif/passif, risque d'illiquidité, et risque de taux • Processus de titrisation • Le 97.02 • Bafi • Les règles de base de l'organisation commerciale <p>4. Les acteurs bancaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs du système bancaire français • Les acteurs internationaux | <p><i>Comprendre l'organisation générale de la profession bancaire et sa réglementation</i></p> <p><i>Connaître les enjeux de la transmission d'entreprise</i></p> <p><i>Connaître les principaux types de risques bancaires et contrôle</i></p> |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Banque de France (BDF) et Banque Centrale Européenne (BCE) (missions, organisations...)• BDF et supervision (CCLRF...)• Régulation bancaire (AMF, accords de Bâle...) | |
| 3. Gestion de portefeuille | |
| <p>1. Organisation des marchés de capitaux et leurs principales fonctions</p> <ul style="list-style-type: none">• Marché primaire,• Marché secondaire,• Euronext <p>2. Présentation des actifs négociés</p> <ul style="list-style-type: none">• Actions• Obligations• Autres <p>3. Diversification/risque</p> <ul style="list-style-type: none">• Mesure du risque• Risque diversifiable et risque non diversifiable• Frontière d’efficience• Relation rentabilité/risque• Théorie de portefeuille de Markowitz• Utilisation du MEDAF | <p><i>Comprendre l’organisation des marchés ainsi que les principaux produits côtés sur ces marchés</i></p> <p><i>Comprendre les motivations des investisseurs, mesurer les effets de la diversification : rendement, risque</i></p> |

B. Evaluation

Forme de l’épreuve : Exercices pratiques

Durée : 3 heures

Barème : 120 points

Cette partie permet de contrôler les connaissances et les compétences acquises par les étudiants.

Un sujet d’une à trois pages est proposé aux candidats. Des annexes (de une à cinq) peuvent également être proposées.

La réponse à chacune de ces questions doit être présentée sous forme d’un développement structuré et argumenté d’un maximum d’une demi-page.

L’usage d’une calculatrice est autorisé.

C. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 3, et permet de capitaliser 8 crédits ECTS.

UC D42

Mission professionnelle

A. Objectifs

La pédagogie doit faire une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. À cette fin, le stage ou projet tutoré implique l'élaboration d'un mémoire qui donne lieu à une soutenance orale.

Le Mastère Européen réalise une mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail de manière à lui permettre d'approfondir sa formation et son projet professionnel et de faciliter son insertion dans l'emploi.

Une partie de la formation peut être accomplie à l'étranger dans le cadre d'une convention.

L'épreuve est un grand oral d'une durée d'une heure.

B. Stage ou Projet tutoré

Stage

Durée : 12 semaines

Contenu : Réalisation d'une ou plusieurs actions relevant du secteur du Management et stratégies financières

Capacités attendues : Appréhender les réalités d'une activité professionnelle au sein du secteur du Management et stratégies financières

Ou

Projet tutoré

Durée : ¼ du volume de la formation, hors stage

Contenu : Dans le cadre d'un travail individuel ou collectif, réalisation d'un mémoire retraçant l'ensemble des actions menées pour la réalisation d'une opération relevant du secteur du Management et stratégies financières définie en début d'année et validée par le tuteur enseignant.

Capacités attendues : Mettre en œuvre une stratégie financière.

C. Évaluation

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités du candidat à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation du candidat, cette épreuve est obligatoire.

1. Modalités de préparation

Quel que soit le pays d'exercice, l'élaboration du document écrit peut s'appuyer sur différentes modalités d'expériences formatives :

- Soit un stage en entreprise ;
- Soit un emploi salarié ;
- Soit des travaux plus théoriques.

1.1. Le stage en entreprise

Le stage doit se dérouler pendant la scolarité. Il doit avoir une durée de 12 semaines.

La date et la planification de ce stage sont laissées à la libre appréciation de l'établissement de formation, en accord avec sa propre organisation pédagogique.

Par exemple, le stage peut être scindé en 2 parties ou organisé selon un rythme hebdomadaire propre à l'alternance (n jours en école, n jours en entreprise).

Toutefois, il semble préférable, pour des motifs pédagogiques, que le stage ainsi scindé se déroule dans la même entreprise ou organisation.

Le terrain de stage doit être choisi en fonction des possibilités d'actions professionnelles du candidat, et soumis à l'équipe pédagogique de l'école, qui en valide le bien-fondé et l'adéquation avec le niveau exigé. Il peut s'agir d'une entreprise publique ou privée ou d'une organisation au sens large.

Ce stage donne l'occasion au candidat de déterminer, en relation avec son tuteur en entreprise et, éventuellement, son tuteur-enseignant, les études, les actions ou les missions qui lui seront confiées et qui constitueront la matière de son rapport d'activité.

La production d'un certificat de stage mentionnant la durée, les dates et éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

1.2. L'emploi salarié

La préparation du mémoire peut également s'appuyer sur l'expérience professionnelle du candidat, qu'il soit salarié à temps plein ou en alternance, pourvu que la nature de ses activités professionnelles et le niveau de ses responsabilités soient conformes aux spécificités et aux exigences du référentiel de l'examen FEDE présenté.

Dans ce cas, ce sont les missions qui sont confiées au salarié qui deviennent la matière de son rapport d'activité. La production d'un certificat de travail mentionnant la durée, les dates et, éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

1.3. Les travaux théoriques

L'obtention d'un stage en entreprise doit constituer la priorité mais les candidats peuvent éventuellement, en accord avec leur établissement de formation, appuyer leur mémoire sur des travaux théoriques.

Dans ce cas, le projet de mémoire est négocié et déterminé en début d'année en concertation avec l'équipe pédagogique et plus spécialement un tuteur-enseignant, qui aura pour rôle de superviser le projet.

1.3.1. Contenu du projet

Dans la mesure du possible, ce projet aura une dimension européenne et sera élaboré en liaison avec une entreprise ou une organisation professionnelle où il pourrait trouver une application.

1.3.2. Rôle du tuteur

Le tuteur est un des enseignants du candidat. En tant que tuteur, son rôle consiste à :

- Suggérer des idées de projet ou d'étude ;
- Valider le projet et négocier avec le candidat l'évolution du projet ;
- Orienter ses recherches bibliographiques et documentaires ;
- Fournir des pistes pour mettre en place des relations avec des entreprises ou des organisations professionnelles ;
- Surveiller la qualité d'ensemble du travail fourni ;
- Participer, le cas échéant au jury d'examen.

2. Le rapport d'activité ou le mémoire

Le document écrit présenté par les candidats stagiaires ou salariés est un rapport d'activité. Le document écrit présenté au titre de recherches théoriques est un mémoire.

Ce document écrit constitue une partie du travail évalué par le jury. En tant que tel, il est donc un objet d'évaluation (il compte pour 50% de la note finale).

2.1. Le contenu du document écrit

Le document écrit ne doit pas se résumer à un simple descriptif de l'activité du candidat ou à un simple compte rendu de lecture.

Il doit représenter un effort de recherche, d'analyse et d'application concernant un aspect réel et bien délimité de l'activité d'une entreprise (entendue au sens large), dans un contexte économique européen si possible.

L'observation des pratiques de l'entreprise ou de l'organisation et/ou la lecture des ouvrages théoriques en relation avec le sujet doit permettre au candidat de cerner une problématique relative à un contexte précis, et lui donner l'occasion de développer une analyse et des propositions concrètes qu'il doit être capable de justifier.

L'organisation du document écrit est importante, il doit respecter une ordonnance classique, en abordant dans un ordre logique les différentes étapes de l'élaboration du projet, dont voici quelques exemples :

- Une introduction indiquant la commande (mission), la problématique que celle-ci suggère et les moyens envisagés pour y répondre.
- Un développement en 2, voire 3 parties maximum, bien identifiées reprenant la méthodologie utilisée, les arguments du projet, les propositions, l'évaluation (éventuellement la comparaison avec d'autres projets) et la confrontation avec la réalité, les résultats obtenus, les outils de contrôle ainsi que les avantages apportés par l'étude.
- Une conclusion rapide.
- Les références bibliographiques (tout document cité dans le texte doit figurer dans la bibliographie et inversement un document cité en bibliographie doit apparaître dans le corps du texte).
- Les tableaux et graphiques doivent mentionner la source, avoir un titre.
- Les annexes numérotées pouvant permettre de justifier les résultats de la mission.

2.2. Présentation du rapport ou du mémoire

Le document écrit sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- Format A4 ;
- Nombre de pages : de l'ordre de 40 à 50 pages hors annexes ;
- Impression recto seul ;
- Marges 2,5 cm de chaque côté ;
- Interligne 1,5 ;
- Relié.

Le rapport ou mémoire peut contenir quelques annexes essentielles qui ne doivent pas dépasser un volume maximum de 10 feuilles A4.

La provenance de ces annexes doit être clairement indiquée (document élaboré par le candidat, tiré de telle publication, fourni par l'entreprise...).

Il sera exigé la même rigueur que pour les travaux universitaires en ce qui concerne la présentation des références, des citations, etc.

Il faut prévoir une édition en au moins deux exemplaires, un pour le jury, un pour le candidat.

2.3. Délai de fourniture du document écrit

Les rapports d'activités ou mémoires doivent être envoyés en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve.

3. Déroulement de la soutenance

Le jury est composé d'un enseignant de la spécialité auquel il est adjoind un professionnel. L'épreuve dure 1 heure. Pas de temps de préparation.

La soutenance orale représente 50% de la note finale.

3.1. Exposé théorique (de 30 à 40 min)

Dans un premier temps, le jury invitera le candidat à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auxquelles il est parvenu.

Ce travail de soutenance ne doit pas conduire le candidat à « lire » son rapport ou mémoire devant le jury. Cette partie de l'épreuve est une évaluation des compétences de communication orale dans un contexte professionnel et technique.

Le candidat s'efforcera donc de retracer, d'une manière construite et raisonnée, son cheminement dans le choix d'un sujet ou d'un projet, les difficultés qu'il a connues et comment il les a surmontées, la place que ce projet a prise par rapport à son projet professionnel global, l'intérêt qu'il a trouvé, le bénéfice qu'il a tiré d'un travail personnel d'élaboration et de recherche, les contacts qu'il a pu nouer à cette occasion avec des professionnels, des organisations, les suites qui seront éventuellement données...

Il devra savoir introduire et conclure son exposé, et maîtriser son temps de parole.

Le candidat peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le document écrit remis au jury et qu'il aura apporté avec lui.

Le candidat a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur...) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 30 à 40 minutes, le candidat ne sera pas interrompu.

3.2. Discussion avec le jury (20 à 30 min)

Dans un deuxième temps, le jury reviendra sur des aspects plus techniques ou professionnels, notamment sur le contenu du document écrit, et posera les questions suscitées par la lecture de celui-ci.

4. Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

Concernant le document écrit (50% de la note)

Forme du rapport :

- La présentation du document et le respect des consignes concernant la forme demandée
- La qualité rédactionnelle

Fond du rapport :

- Qualité des développements : argumentation, choix des méthodes et des outils employés, rigueur du raisonnement
- Niveau des connaissances dans la spécialité
- Qualité des documents produits en annexe : structuration, intérêt, justification, utilisation
- Observation et compréhension du milieu professionnel : description rapide de l'entreprise, analyse de ses activités, particularités du secteur

Concernant la soutenance (50% de la note)

Qualité de l'exposé préalable :

- Construction d'un exposé cohérent et complet
- Expression claire, précise, concise...
- Gestion du temps d'exposé

Maîtrise du dossier :

- Connaissance des problèmes traités
- Connaissance et justification des méthodes et outils employés

Dialogue :

- Ecoute et compréhension
- Argumentation et faculté de convaincre
- Rôle actif dans le déroulement du dialogue : recours à bon escient au dossier, aux annexes et à d'autres supports
- Qualités générales du candidat : aptitude au travail en équipe et dynamisme, comportement professionnel, esprit d'analyse, maîtrise des sujets, présentation générale devant le jury.

D. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 7, et permet de capitaliser 16 crédits ECTS.

UC D51.1

Ingénierie financière et management des risques

A. Formation

L'unité capitalisable D51.1 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Ingénierie financière et management des risques** » sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 120 à 150 heures.

| Contenu | Capacités attendues |
|---|--|
| 1. Gestion obligataire | |
| <p>1. Les différents types d'obligations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Obligations remboursables en actions (ORA), • Obligations convertibles en actions (OCA), • Obligations à bon de souscription d'actions (OBSA), • Obligations convertibles échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), • Obligations assimilables du trésor (OAT), • Obligations à taux fixes, • Obligations à taux variables <p>2. Marché obligataire et les facteurs d'influence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt, • Rendement, et courbe de rendement • Echéance, • Inflation, • Côte de solvabilité <p>3. Analyse de la relation entre prix et rendement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la volatilité • Evaluation et mesure de la durée, • Mesure de la sensibilité, • Déterminer la convexité | <p><i>Connaître la typologie des obligations et leurs caractéristiques</i></p> <p><i>Savoir apprécier le cours des obligations en fonction de diverses variables</i></p> <p><i>Connaître et apprécier l'importance de la relation prix/rendement</i></p> |
| 2. Evaluation et ingénierie financière | |
| <p>1. Approches par les flux et méthodes comparatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation par les flux (actualisation des dividendes : modèle de Gordon et Shapiro, actualisation des flux de profits, valeur financière, valeur de rendement...) • L'évaluation par approche comparative (Le Price Earning Ratio : PER, Le ratio capitalisation sur dividendes, Le Price to Book Ratio PBR...) | <p><i>Savoir évaluer une entreprise de différentes manières, évaluer ses forces, ses faiblesses, ses spécificités et ses potentialités par rapport à ses concurrents</i></p> |

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation par la méthode des Discounted Cash Flows (DCF) <p>2. Approches patrimoniales et méthodes mixtes</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation à travers les approches patrimoniales et mixtes (calcul de l'actif net comptable corrigé) • L'évaluation par le goodwill (calcul de la rente du goodwill) et le badwill <p>3. Opérations de désendettement et titrisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défaillance, • Cantonnement • Titrisation | <p><i>Connaître les techniques d'ingénierie financière qui permettent la restructuration du bas du bilan</i></p> |
| <p>3. Introduction au Management des risques</p> | |
| <p>1. Méthodes quantitatives en Finance : Fondamentaux statistiques et théoriques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions, graphiques et équations (fonctions linéaires, quadratiques, inverses, logarithmiques, exponentielles...) • Mesure de tendances centrales (rendements discrets, continue, brownien, P&L, ...) • Eléments statistiques du risque (volatilité, skewness, kurtosis, Fat Tails, corrélation, covariance....) • La frontière d'efficience • Le Modèle d'équilibre des actifs financiers • L'approche multifactorielle <p>2. Méthodes quantitatives en Finance : Régressions linéaires et applications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régression linéaire simple • Moindres carrés ordinaires • Régression linéaire multiple • Auto corrélation et Hétéroscédasticité <p>3. Risque et système bancaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au système bancaire • L'assurance de dépôt • La gestion des conflits • Les accords de Bâle (II et III) <p>4. Risque et compagnie d'assurance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction au type d'assurance (vie, non-vie, santé...) • Introduction aux calculs actuariels | <p><i>Comprendre les fondamentaux des méthodes quantitatives et pouvoir les calculer sous Excel</i></p> <p><i>Comprendre les fondamentaux des méthodes quantitatives et pouvoir les exécuter sous Excel</i></p> <p><i>Identifier les principaux risques et comprendre la réglementation bancaire</i></p> <p><i>Identifier les principaux risques et comprendre la réglementation</i></p> |

UC D51.2a

Spécialité Finances internationales d'entreprises

A. Formation

L'unité capitalisable D51.2a repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Spécialité Finances internationales d'entreprises** » sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 120 à 150 heures.

| Contenu | Capacités attendues |
|--|---|
| 1. Gestion financière Internationale | |
| <p>1. Introduction : Pensée et faits stylisés</p> <p>2. Théories traditionnelles du commerce international : spécialisations exogènes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différences technologiques et avantages comparatifs : le modèle de Ricardo • Ressources et échanges : le modèle HOS • Le modèle à facteurs spécifiques • Les théories de cycle de vie des produits • Politiques commerciales optimales en concurrence parfaite <p>3. Commerce international en concurrence imparfaite : spécialisations endogènes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les effets du commerce international en concurrence imparfaite • Les modèles standards : différenciation des biens et concurrence monopolistique • Biens homogènes et concurrence à la Cournot • Politiques commerciales stratégiques <p>4. L'environnement financier international</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description de l'évolution du système monétaire international • Description de l'organisation et des opérations sur le marché des changes • La balance des paiements • Quatre relations de parité internationale <p>5. La gestion financière internationale et les entreprises multinationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Buts des entreprises multinationales • Gouvernance d'entreprise et les différences institutionnelles dans le monde • Présentation du risque politique et du risque de change | <p><i>Participer à l'élaboration des décisions financières dans un contexte international</i></p> |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des mécanismes de gouvernance d'entreprise et des différences institutionnelles dans le monde <p>6. Les investissements directs étrangers (IDE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approches théoriques : définitions et déterminants • Approches empiriques : éléments de mesures des IDE • Critères de choix d'investissements à l'étranger • Analyse du processus d'acquisitions et de fusions étrangères <p>7. Travaux pratiques sur les IDE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identification et évaluation • Sources de données • Quelques modèles d'analyse <p>8. Les places financières internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Théories de la formation des centres financiers • Déterminants de l'émergence • Compétitivité et attractivité des places (définition et mesures) <p>9. Modèle de formation des centres financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds d'investissements et contamination des marchés • Modèle théorique appliqué à l'économie des fonds d'investissement • Typologie des centres financiers de fonds | <p><i>Savoir analyser et résoudre une problématique financière</i></p> <p><i>Appréhender les principes du financement international : investissements directs et import/export</i></p> |
| <p>2. Fiscalité Internationale</p> | |
| <p>1. Les cinq sources du droit fiscal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Loi • Règlements • Conventions • Doctrine • Jurisprudence <p>2. TVA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Territorialité • Echanges commerciaux à l'intérieur de l'Union Européenne • Rappel du principe « Import – Export » en dehors de l'Union Européenne • Livraison de biens meubles-Prestations de services | <p><i>Être capable de comprendre les principes généraux de la Fiscalité et les sources du droit fiscal</i></p> <p><i>Connaître les règles de territorialité et d'imposition en matière de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)</i></p> |

UC D51.2b

Spécialité Finances d'entreprise et orientations stratégiques

D. Formation

L'unité capitalisable D51.2b repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Spécialité Finances d'entreprise et orientations stratégiques** » sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 120 à 150 heures.

| Contenu | Capacités attendues |
|--|--|
| 1. Stratégie et pilotage de la performance | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Processus d'analyse valeur-coût • Pilotage des processus, des projets et des produits • Processus budgétaire et tableaux de bord | <p><i>Le candidat doit maîtriser les outils de contrôle de gestion tant au niveau opérationnel lié aux différentes approches traditionnelles et à base d'activité, qu'au niveau stratégique faisant de ces outils un système d'aide au pilotage de la performance globale de l'organisation et de ses choix stratégiques</i></p> |
| 2. Stratégies juridiques et financières | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies de croissance, de concentration et de coopération <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies juridiques et opérations à effet de levier - Les fusions et acquisitions - Cadre juridique des groupements européens : Societas europae, GEIE - Autres formes de concentration contractuelle - Cadre général des offres publiques et mesures anti-OPA • Les groupes de sociétés <ul style="list-style-type: none"> - Filiales et participations - Gestion des opérations intragroupe : Netting, cash-pooling - Cadre légal et réglementaire de la consolidation - Mesures d'intérêt et de contrôle, périmètre et méthodes de consolidation - Diagnostic des comptes consolidés • Prévention des difficultés d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> - Endettement, risque et coût des difficultés financières - Procédures d'alerte et de conciliation - Sauvegarde et redressement | <p><i>Le candidat doit avoir de bonnes connaissances des cadres et outils juridiques en rapport avec les différentes orientations financières stratégiques de croissance et de concentration. Il doit également avoir de solides connaissances du fonctionnement des groupes sous le double aspect juridique et financier ainsi que des capacités en matière des difficultés des entreprises et de leur prévention</i></p> |

3. Stratégie fiscale d'entreprise et des groupes

- Options fiscales et décisions stratégiques
- Décisions de gestion, actes anormaux de gestion et abus de droit
- Dimension fiscale des fusions-acquisitions
- Optimisation fiscale des groupes
 - Régime des sociétés mères et filiales
 - Régime de l'intégration fiscale

Le candidat doit avoir les connaissances lui permettant d'évaluer les conséquences des différentes décisions de gestion et des choix stratégiques relatifs à la fois aux contraintes et aux opportunités fiscales

A. Évaluation

Forme de l'épreuve : Etude de cas

Durée : 4 heures

Barème : 120 points

L'unité capitalisable D51.2b « **Spécialité Finances d'entreprise et orientations stratégiques** » est validée par le contrôle de l'acquisition du savoir dans le programme du contexte managérial, et de la capacité du candidat à appliquer des connaissances générales et outils méthodologiques à une situation financières.

La réponse à chacune des 5 à 7 questions posées doit être présentée sous forme d'un développement structuré et argumenté d'un maximum d'une page.

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

B. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 6, et permet de capitaliser 16 crédits ECTS.

UC D52

Thèse Professionnelle

A. Objectifs

L'unité capitalisable D52 « Soutenance : Thèse professionnelle » est validée par le contrôle des savoirs et savoir-faire que le candidat a su mettre en œuvre dans le cadre d'un projet de développement réalisé au cours d'un stage professionnel d'au moins 3 mois.

La thèse professionnelle relève d'une recherche appliquée débouchant sur un mémoire professionnel. Celui-ci se fonde sur un ou plusieurs modules d'enseignement spécifiques au Master Européen étudié, autour d'une problématique dont le périmètre de recherche théorique ne coïncide pas nécessairement avec celui de la mission confiée dans le cadre du stage professionnel.

Le candidat sera évalué par un jury composé d'au moins un professionnel du secteur d'activité auquel prépare le diplôme et d'un professeur. Le directeur de stage (tuteur professionnel) et le directeur de mémoire (réfèrent pédagogique) pourront assister à la soutenance sans participer à l'évaluation finale.

B. Stage

Durée : 12 semaines

Contenu : Réalisation d'une analyse des environnements externe et interne et conceptualisation des modèles d'analyse financière, ou de gestion d'actif ainsi que leur exploitation et contrôle.

Capacités attendues : Faire une analyse top down ou bottom up complète ou bien la gestion complète du portefeuille global d'un client particulier ou institutionnel.

C. Évaluation

L'épreuve professionnelle de soutenance permet de valider les capacités du candidat à mener un projet professionnel, à développer une problématique dans un document écrit et à expliquer et défendre sa démarche devant un jury.

En raison de l'intérêt qu'elle représente dans la formation du candidat, cette épreuve est obligatoire.

1. Modalités de préparation

Quel que soit le pays d'exercice, l'élaboration du document écrit peut s'appuyer sur différentes modalités d'expériences formatives :

- Soit un stage en entreprise ;
- Soit un emploi salarié.

1.1. Le stage en entreprise

Le stage doit se dérouler pendant la scolarité. Il doit avoir une durée de 12 semaines.

La date et la planification de ce stage sont laissées à la libre appréciation de l'établissement de formation, en accord avec sa propre organisation pédagogique.

Par exemple, le stage peut être scindé en 2 parties ou organisé selon un rythme hebdomadaire propre à l'alternance (n jours en école, n jours en entreprise).

Toutefois, il semble préférable, pour des motifs pédagogiques, que le stage ainsi scindé se déroule dans la même entreprise ou organisation.

Le terrain de stage doit être choisi en fonction des possibilités d'actions professionnelles du candidat, et soumis à l'équipe pédagogique de l'école, qui en valide le bien-fondé et l'adéquation avec le niveau exigé. Il peut s'agir d'une entreprise publique ou privée ou d'une organisation au sens large.

Ce stage donne l'occasion au candidat de déterminer, en relation avec son tuteur en entreprise et, éventuellement, son tuteur-enseignant, les études, les actions ou les missions qui lui seront confiées et qui constitueront la matière de son rapport d'activité.

La production d'un certificat de stage mentionnant la durée, les dates et éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

1.2. L'emploi salarié

La préparation du mémoire peut également s'appuyer sur l'expérience professionnelle du candidat, qu'il soit salarié à temps plein ou en alternance, pourvu que la nature de ses activités professionnelles et le niveau de ses responsabilités soient conformes aux spécificités et aux exigences du référentiel de l'examen FEDE présenté.

Dans ce cas, ce sont les missions qui sont confiées au salarié qui deviennent la matière de son rapport d'activité. La production d'un certificat de stage mentionnant la durée, les dates et, éventuellement les études ou missions confiées par l'entreprise, sera exigé au moment de l'épreuve de soutenance.

2. Le mémoire professionnel

Ce mémoire professionnel est un document écrit qui doit faire l'objet d'une évaluation par le professeur membre du jury trois semaines avant la soutenance. Cette évaluation portera sur la capacité du candidat à faire preuve d'une méthodologie de recherche, d'analyse et de préconisations répondant à une problématique pertinente.

Le mémoire professionnel représente 50% de la note finale.

2.1. Le contenu du document écrit

Le document écrit ne doit pas se résumer à un simple descriptif de l'activité du candidat ou à un simple compte rendu de lecture.

Il doit représenter un effort de recherche, d'analyse et d'application concernant un aspect réel et bien délimité de l'activité d'une entreprise (entendue au sens large), dans un contexte économique européen si possible.

L'observation des pratiques de l'entreprise ou de l'organisation et/ou la lecture des ouvrages théoriques en relation avec le sujet doit permettre au candidat de cerner une problématique relative à un contexte précis, et lui donner l'occasion de développer une analyse et des propositions concrètes qu'il doit être capable de justifier.

Contenu, titre, plan et attendus proposés par le candidat sont discutés avec le Directeur de mémoire (tuteur pédagogique référent) dont l'accord est obligatoire avant la soutenance orale devant le jury.

Le contenu doit faire apparaître clairement :

- Le contexte dans lequel le travail de recherche a été réalisé et le sujet que le candidat se propose d'éclairer
- La problématique ainsi que sa pertinence par rapport au sujet et aux recherches et références bibliographiques existantes dans le domaine ;
- La méthodologie de recherche mise en œuvre (collecte des données, traitements des données...)
- Les résultats obtenus (adéquation ou non avec la problématique, conceptualisation des outils d'analyse...)
- L'évaluation, la comparaison avec d'autres projets similaires (regard critique sur le travail de recherche réalisé) ;
- La mise en perspective de ce qu'impliquent ces résultats (avantages/inconvénients éventuels apportés par l'étude)

Le stagiaire doit aussi recommander des orientations, des réponses et des solutions aux problèmes traités.

Il doit utiliser, suivant l'option choisie, les outils et les techniques suivantes :

- de Gestion
- de Marketing
- d'Analyse technique et de gestion
- de Stratégies de Communications

Cette mission sera définie et suivie dans l'entreprise ou la banque par un maître de stage. Elle donnera lieu à la rédaction d'une thèse professionnelle qui reprendra le fil directeur de la méthodologie suivante :

- analyse de contextes,
- diagnostic,
- préconisations des orientations ou des choix stratégiques avec en interface le détail des solutions proposées et leur mise en œuvre

L'utilisation des outils stratégiques dans l'analyse financière ou la gestion d'actif est encouragée et sera appréciée.

- Analyse des comptes divers, ratios et analyse
- Analyse des choix stratégiques et opérationnels
- Analyse de la forme de gestion et organisation
- Analyse de l'adéquation entre les prévisions et la réalité
- Techniques actuelles d'évaluation
- Gestion stratégique
- Gestion tactique
- Analyse du patrimoine global du client
- Analyse des besoins en liquidité de court et long terme
- Mise en place et suivi du portefeuille
- Analyse des performances
- Conseils
- Approche marketing

2.2. La structure du document écrit

Le document écrit doit être obligatoirement structuré sous forme d'un plan présenté en sommaire et éventuellement commenté en introduction.

Le plan présente :

- Une introduction indiquant la question de départ posée et la problématique avancée ainsi que la manière dont le travail de recherche a consisté à y répondre ;
- Un développement en 2, voire 3 parties maximum bien identifiées (avec un nombre de sous-parties limité afin de ne pas empêcher le lecteur de comprendre le cheminement intellectuel du candidat) ;
- Une conclusion rapide qui reprend les aspects du travail réalisé et qui peut en souligner les limites afin d'ouvrir d'autres perspectives de recherche dans le même domaine ;
- Les références bibliographiques figurent obligatoirement à la fin du document écrit. Elles doivent être correctement référencées, par ordre alphabétique. Tout document cité dans le texte doit figurer dans la bibliographie et inversement un document cité en bibliographie doit apparaître dans le corps du texte.

La place accordée à la bibliographie ne peut être négligée car le travail de recherche demandé au candidat nécessite qu'il se soit bien documenté sur le sujet afin de prendre connaissance des travaux déjà existants et d'affiner son raisonnement critique.

- Les tableaux et graphiques doivent mentionner la source, avoir un titre.
- Les annexes numérotées.

2.3. Présentation du rapport ou du mémoire

Le document écrit sera saisi au traitement de texte et présentera les caractéristiques suivantes :

- Format A4
- Nombre de pages : de l'ordre de 50 à 70 pages hors annexes
- Impression recto seul
- Marges 2,5 cm de chaque côté

- Interligne 1,5
- Relié

La page de titre doit comporter les mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Numéro de candidat attribué par la FEDE
- Titre éventuel du rapport ou du mémoire
- « Examens de la FEDE »
- « Rapport d'activité (ou mémoire) présenté à l'épreuve professionnelle de soutenance du diplôme visé de (année) »

Il sera exigé la même rigueur que pour les travaux universitaires en ce qui concerne la présentation des références, des citations...

Il faut prévoir une édition en au moins deux exemplaires, un pour le jury, un pour le candidat.

2.4. Délai de fourniture du document écrit

Le mémoire professionnel doit être envoyé en deux exemplaires au centre d'examen (pour transmission au jury) au moins 3 semaines avant le début de la période annoncée pour ce type d'épreuve. Le jury doit obligatoirement prendre connaissance du document écrit remis par le candidat, avant la soutenance orale.

3. Déroulement de la soutenance

Le jury est composé d'un enseignant de la spécialité auquel il est adjoint un professionnel. Le Directeur de stage (tuteur professionnel) et le Directeur de mémoire (tuteur pédagogique référent) peuvent assister à la soutenance sans participer à l'évaluation finale.

L'épreuve dure 1 heure. Pas de temps de préparation.

La soutenance orale représente 50% de la note finale.

3.1. Exposé théorique (de 30 à 40 min)

Dans un premier temps, le jury invitera le candidat à justifier le choix de son projet ou de son étude et à livrer les conclusions auxquelles il est parvenu.

Le contenu de l'exposé est libre mais suit en principe un cheminement (raisons et choix du sujet abordé, méthode d'analyse choisie et résultats obtenus, difficultés rencontrées et bilan critique du travail).

Le candidat peut utiliser à sa guise des documents complémentaires qui ne sont pas dans le document écrit remis au jury et qu'il aura apporté avec lui.

Le candidat a aussi la possibilité d'utiliser les techniques de présentation qu'il juge utiles (par exemple : présentation assistée sur ordinateur...) pourvu qu'il soit autonome dans l'utilisation de ces outils et qu'il reste dans le temps imparti.

Pendant cet exposé de 30 à 40 minutes, le candidat ne sera pas interrompu.

3.2. Discussion avec le jury (15 à 20 min)

Dans un deuxième temps, Les membres du jury font part au candidat de leurs appréciations et lui posent des questions en rapport avec le sujet abordé.

4. Objectifs et critères d'évaluation

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités suivantes (les performances écrites et les performances orales ayant le même poids pour la note finale) :

Concernant le document écrit (50% de la note)

L'enseignant membre du jury s'attache à évaluer la capacité du candidat à formaliser un raisonnement en s'appuyant sur :

- Le contenu : question de départ, problématique, logique de la démonstration ;
- L'approche méthodologique de la démarche globale ;
- La qualité de la veille informationnelle, l'évaluation du degré de pertinence des sources d'information ;
- La conceptualisation des outils d'analyse (tableaux d'analyse, de bord, de contrôle, matrices, modèles...) ;
- La fiabilité des préconisations par rapport à la problématique posée ;
- La cohérence de la planification des moyens opérationnels ;
- La qualité rédactionnelle, la synthèse et la pertinence des références bibliographiques ;
- La présentation du document et le respect des consignes concernant la forme demandée.

Concernant la soutenance (50% de la note)

Le jury appréciera la prestation orale du candidat et les échanges avec le jury en tenant compte de :

- La réflexion critique, la qualité de l'argumentaire, la pertinence de l'analyse de l'exposé ;
- La qualité de la restitution des outils d'analyse et des supports ;
- La pertinence des outils de contrôle (évaluation entre résultats et objectifs) ;
- L'aisance, la clarté de l'exposé, la durée et la qualité de l'expression orale ;
- La qualité et la logique des réponses, les explications apportées et l'aptitude au débat ;
- La capacité d'extrapolation et de projection du candidat lors de l'échange avec le jury.

D. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 6, et permet de capitaliser 16 crédits ECTS.

UE B

Langue Vivante
Européenne

UC B4

Langue Vivante Européenne 1

Écrit – Utilisateur indépendant – Niveau B2 du CECR

Le référentiel de cette unité d'enseignement est commun pour toutes les langues vivantes européennes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1, langue vivante 2 ou langue vivante 3.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- **Langue vivante 1** : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- **Langues vivantes 2 et 3 (facultatifs)** : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel.

Les candidats inscrits en Mastère européen peuvent également choisir, à titre d'épreuve facultative, une seconde langue vivante européenne parmi les langues proposées.

Dans le cadre d'une langue vivante 2, seule l'épreuve écrite devra être passée par le candidat.

A. Objectif

Acquérir le niveau B2 écrit de maîtrise d'une langue européenne.

B. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 80 à 100 heures.

Utilisateur indépendant, Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe

| | |
|---------|--|
| Écouter | Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard. |
| Lire | Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose. |
| Écrire | Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et aux expériences. |

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Evaluation

Nota : aucun dictionnaire n'est autorisé.

Durée : 1 heure 45 minutes

1. Compréhension écrite : questionnaire à choix multiples de 20 questions

Le support remis au candidat sera composé de deux documents authentiques, tirés de la presse écrite, et à caractère généraliste sur les thèmes suivants : politique, économique, social, culturel, etc... de 350 mots environ chacun.

Pour chaque texte, 10 questions seront posées au candidat. Parmi les 2 à 4 réponses proposées par question, une seule est correcte.

Les réponses à ces 20 questions seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.
Nombre de points possibles : 60 points.

2. Vocabulaire : compléter un texte de 500 mots environ

Le support remis au candidat est un texte authentique tiré de la presse écrite, à caractère généraliste, sur les thèmes suivants : politique, économique, social, culturel, etc., de 500 mots environ comportant 30 « blancs » à compléter.

Pour chaque « blanc », 4 propositions sont données au candidat, une seule est correcte.

Cette épreuve met l'accent sur la connaissance d'un vocabulaire avancé dans la langue vivante concernée.

Les réponses seront reportées par le candidat sur une feuille type QCM fournie par la FEDE.

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non-réponse ou réponse erronée.
Nombre de points possibles : 90 points.

3. Rédaction : essai en langue vivante de 400 mots

Une question en relation avec les thèmes abordés dans les supports remis au candidat en partie 1 et partie 2 de l'épreuve écrite sera traitée par le candidat sous forme d'un essai de 400 mots environ.

Cette épreuve permettra de juger les capacités du candidat à rédiger et élaborer une réponse structurée, logique et argumentée d'après les descripteurs du niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues du Conseil de l'Europe.

Barème :

QCM : 60 points
Compléter un texte : 90 points
Essai : 70 points.
Total : 220 points

E. Coefficient et crédits ECTS

L'épreuve écrite UC B4 vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 12 crédits ECTS.

UC B5

Langue Vivante Européenne 1

Oral – Utilisateur indépendant – Niveau B2 du CECR

Le référentiel de cette unité d'enseignement est commun pour toutes les langues vivantes européennes, qu'il s'agisse d'une langue vivante 1, langue vivante 2 ou langue vivante 3.

Les étudiants ont la possibilité de choisir parmi les langues vivantes suivantes :

- **Langue vivante 1** : Allemand, Anglais, Espagnol, Français, Italien, Portugais ;
- **Langues vivantes 2 et 3 (facultatifs)** : Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Français, Italien, Portugais.

La langue Vivante choisie par le candidat doit être différente de celle dans laquelle il passe les épreuves du domaine européen et du domaine professionnel ; elle doit obligatoirement être celle choisie pour l'épreuve UC B4.

A. Objectif

Acquérir le niveau B2 oral de maîtrise d'une langue européenne.

B. Formation

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 80 à 100 heures.

Utilisateur indépendant, Niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence du Conseil de l'Europe

| | |
|---------------------------------|---|
| Prendre part à une conversation | Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions. |
| S'exprimer oralement en continu | Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. |

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants de très nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Évaluation

La langue vivante choisie doit être identique pour l'épreuve orale et pour l'épreuve écrite.

Durée : 45 minutes

Le candidat présente oralement une note de synthèse de 15 à 20 pages rédigée en langue vivante européenne à partir de sa thèse professionnelle, présentant le travail de recherche mené en entreprise dans le cadre de son expertise professionnelle, et faisant par ailleurs l'objet de l'épreuve UC D52.

Cette note de synthèse aura été préalablement transmise au centre d'examen FEDE 3 semaines avant la soutenance.

Le candidat présentera cette note de synthèse devant un jury composé d'un professeur en langue vivante et d'un professionnel utilisant la langue vivante choisie par le candidat.

Cette épreuve permet de valider les connaissances d'un vocabulaire technique faisant référence à la spécialité du mastère présenté.

Le candidat sera jugé sur la qualité de sa prestation orale, la clarté de son exposé, ses capacités d'argumentation, ses capacités à comprendre et répondre aux questions relatives au domaine professionnel, ses capacités à convaincre le jury de ses choix et conclusions, le tout en langue vivante européenne.

L'utilisation de supports de présentation (powerpoint...) est autorisée durant l'épreuve orale.

Barème : 120 points.

Critères de notation et capacités évaluées :

| | |
|--|----------------|
| 1- Degré d'aisance dans l'expression | 20 pts |
| 2- Capacité à présenter clairement et efficacement | 30 pts |
| 3- Adéquation et richesse du vocabulaire | 20 pts |
| 4- Correction grammaticale | 20 pts |
| 5- Capacité à analyser et à argumenter sur les sujets abordés | 20 pts |
| 6- Capacité à suivre une discussion technique dans sa spécialité | 10 pts |
| Total | 120 pts |

E. Coefficient et crédits ECTS

L'épreuve orale UC B5 vaut coefficient 2, et permet de capitaliser 12 crédits ECTS.

UE A | Culture et Citoyenneté
Européennes

UC A4/5

Les entreprises, la concurrence et l'Europe

A. Objectifs

- Aborder les outils de management dans le fonctionnement des organisations afin de se familiariser avec un vocabulaire professionnel et optimiser les relations d'affaires avec des partenaires internationaux, en particulier européens ;
- Accompagner et favoriser le développement international des entreprises afin de permettre aux entreprises d'être compétitives sur un marché européen et international globalisé.

B. Formation

L'unité capitalisable A4/5 repose sur le programme pédagogique développé dans le référentiel « **Les entreprises, la concurrence et l'Europe** », disponible en version numérique, et sur lequel reposera l'évaluation.

Le volume horaire recommandé de formation en face à face pédagogique est de 80 à 120 heures.

| Contenu | Capacités attendues |
|--|--|
| Gestion d'entreprise et droit européen des affaires | |
| Le concept d'entreprise | |
| <p>Gestion d'entreprise internationale « L'entreprise et la concurrence en droit européen des affaires »</p> <p>Définition du concept d'entreprise ; la notion d'entreprise : la qualification d'activité économique et le groupe d'entreprise avec les accords entre entreprises d'un même groupe</p> | <p><i>Considérer l'activité économique et juridique de l'entreprise pour être en conformité avec les contraintes européennes</i></p> <p><i>Créer et innover dans la responsabilité sociale des entreprises pour faire évoluer le rôle de celle-ci vers une personne morale qui serait citoyenne du monde</i></p> <p><i>Identifier les leviers de la performance, les mécanismes d'incitation et les points clés d'une stratégie dans un environnement international pour mettre en application les concepts et principes clés d'une stratégie</i></p> |
| Le concept de concurrence | |
| <p>Définition du concept de concurrence, les formes, les restrictions et de la nature de la concurrence protégée</p> | <p><i>Définir la politique générale d'une entreprise en intégrant la construction du réseau européen et international avec les mêmes objectifs stratégiques pour ne pas entraver le fonctionnement des marchés intérieurs</i></p> <p><i>Analyser les contraintes portant sur les notions de l'entreprise, de la concurrence et du marché, telles que définies par la législation communautaire et les arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne (anciennement Cour de justice des Communautés Européennes) pour définir les étapes d'élaboration d'un plan stratégique</i></p> <p><i>Analyser les avantages et contraintes de l'Europe (libre circulation des capitaux et monnaie unique favorisant plus de stabilité, réglementation) pour définir la stratégie financière de l'entreprise</i></p> |

| Développement stratégique sur le marché internationale | |
|--|--|
| Analyse de la concurrence internationale pour déterminer et déployer la stratégie d'entreprise | |
| <p>Analyse du marché en cause dans le cadre d'une entente et dans celui d'un abus de position dominante</p> | <p><i>Valoriser une entreprise en se reposant sur les négociations des accords commerciaux appartenant à la politique commerciale commune et la libre circulation des services pour garantir la solidité d'un Business modèle</i></p> |
| <p>Définition du marché des produits par l'étude de la substituabilité ainsi que des critères utilisés par la Cour pour définir le marché des produits</p> | <p><i>Analyser le marché international pour organiser l'implantation de produits ou services en tenant compte des enjeux, du contexte économique, social et réglementaire</i></p> <p><i>Etablir des partenariats et accords entre entreprises du même secteur pour faciliter la production ou la distribution d'un produit et/ou promouvoir le progrès technique ou économique sans entraver à la concurrence et en apportant un avantage certain pour le consommateur</i></p> |
| <p>Définition du marché géographique par l'étude de l'offre et de la demande, des marchés nationaux, du marché intérieur en tenant compte des habitudes des consommateurs et des caractéristiques du produit</p> | <p><i>Réaliser des études portant sur le potentiel commercial des produits et des services pour élaborer une politique clientèle</i></p> <p><i>Définir une stratégie de développement d'entreprise en investissant sur des produits ou services innovants et à forte valeur ajoutée économique et sociale pour le marché international</i></p> <p><i>Bâtir un nouveau Business modèle économique stratégique et structurant, intégré dans le cadre global européen et tenant compte des spécificités des pays cibles, pour développer des produits et services réalistes et réalisables</i></p> <p><i>Rechercher des fournisseurs en fonction d'un cahier des charges pour réduire de façon significative les coûts de production et augmenter la productivité</i></p> <p><i>Suivre l'évolution commerciale d'une gamme ou d'une ligne de produits pour adapter la force de vente à la zone géographique</i></p> <p><i>Réaliser des études de marché pour catégoriser la typologie de comportement des consommateurs</i></p> <p><i>Détecter et analyser les signaux du marché pour répondre au besoin et aspirations des clients et aux objectifs de développement de l'entreprise</i></p> <p><i>Identifier et développer de nouveaux fournisseurs sur les marchés domestiques et internationaux pour produire de manière écoresponsable</i></p> |
| <p>Analyse de la démarche de la Commission pour en identifier les étapes et considérer les éléments de preuves pris en compte</p> | <p><i>Communiquer sur la politique industrielle de l'entreprise dont sur les performances contribuent à améliorer la puissance industrielle d'un pays en toute transparence pour éviter tout conflit les conflits avec la commission</i></p> |
| <p>Analyser les forces et les faiblesses d'une entreprise face à ses concurrents européens pour l'implanter sur le marché international</p> | <p><i>Effectuer des études du marché ciblé pour vérifier qu'il n'y a pas de monopole, d'oligopole ou de position dominante</i></p> <p><i>Identifier les caractéristiques de la position dominante constatée pour la faire évoluer et éviter toute dépendance économique</i></p> |

| Développement d'entreprise dans un cadre juridique et réglementaire européen et international | |
|--|--|
| Règles européennes de concurrence applicables aux entreprises | |
| <p>Définition de Champs d'applications, modalités, objets et contrôle des opérations de concentration entre entreprises pour les développer dans un cadre réglementaire défini. Articulation avec le droit national de contrôle des concentrations</p> <p>Analyse des réglementations européennes sur la prohibition de comportements anticoncurrentiels des entreprises, l'entente et l'abus de position dominante. Définition du marché pertinent en droit de la concurrence</p> | <p><i>Appliquer les mécanismes légaux et réglementaires européen pour définir les objectifs stratégiques de l'entreprise</i></p> <p><i>Contrôler des opérations de concentration entre entreprises pour cadrer avec la réglementation</i></p> <p><i>Appliquer les règles concernant les comportements des entreprises pour mettre en place une fusion d'une ou plusieurs entreprises antérieurement indépendantes pour créer une entreprise commune</i></p> |
| La mise en œuvre de l'interdiction | |
| <p>Distinguer la mise en œuvre de l'interdiction par les autorités nationales des Etats membres de la mise en œuvre de l'interdiction par les autorités communautaires</p> <p>Identifier les compétences générales de la Commission pour adopter des décisions dans le champ de la concurrence et effectuer des enquêtes</p> <p>Appréhension des étapes de mise en œuvre de l'interdiction par les autorités, nationales et communautaires. Les autorités nationales et la Commission. Les autorités européennes de concurrence et les juridictions nationales</p> | <p><i>Appréhender le fonctionnement des différents acteurs institutionnels européens (Conseil de l'Europe, Cour Européenne des droits de l'Homme, Organisations internationales non gouvernementales) pour identifier leurs impacts et influences possibles sur l'entreprise</i></p> <p><i>Appréhender les mécanismes de fonctionnement de l'union douanière pour maîtriser les contrôles et formalités inhérentes</i></p> <p><i>Construire un modèle de développement d'entreprise pour le positionner sur le marché européen en identifiant les autorités de régulation et leur compétence</i></p> |
| Règles de concurrence applicables aux Etats membres de l'Union européenne | |
| <p>Etude des règles de concurrence applicables aux Etats membres de la l'Union européenne pour identifier les aides d'Etat et leur encadrement, les entreprises publiques et le droit de la concurrence et les monopoles nationaux</p> <p>Etude des règles de concurrence applicables aux entreprises publiques de l'Union européenne pour examiner celles auxquelles elles sont soumises et leurs spécificités</p> <p>Etude des règles de concurrence applicables aux monopoles nationaux de l'Union européenne et le maintien certains monopoles nationaux sur ce marché</p> | <p><i>Etablir un prévisionnel financier, afin de définir le BFR (besoin en fond de roulement) et présenter le ROI (retour sur investissement) pour calculer les besoins de financements</i></p> <p><i>Rechercher les aides financières, y compris d'état en considérant leur cadre juridique et les obligations des autorités nationales et les sanctions encourues</i></p> <p><i>Rédiger un rapport sur les entreprises publiques face aux règles de concurrence applicables aux Etats membres de la l'Union européenne</i></p> |

Le Marché intérieur et l'entreprise : de l'harmonisation à la normalisation

Harmonisation et normalisation des produits et services pour les proposer sur le marché européen en considérant :

- l'activité normative de la Cour de justice de l'Union Européenne
- les organisations européennes de normalisation
- la distinction entre normes et réglementations techniques
- la directive 83/189/CEE prévoyant une procédure d'information mutuelle dans le domaine des normes et des réglementations techniques
- la procédure d'information dans le domaine des normes et des règles techniques
- la procédure d'information mutuelle sur les mesures nationales restrictives en absence d'harmonisation
- le marquage CE
- l'évaluation de la conformité du produit

Créer et innover des produits et des services répondant aux normes de l'Union européenne pour aller vers une harmonisation de marché européen en considérant les données d'instances nationales, telles que l'Afnor en France et les organismes de certifications et d'essais)

C. Ressources pédagogiques mises à la disposition des étudiants par la FEDE

La FEDE met à la disposition des écoles et des étudiants :

- Un e-book en appui à l'apprentissage : *Les entreprises, la concurrence et l'Europe* ;
- De nombreuses annales d'évaluation (sujets et corrigés).

D. Évaluation

Forme de l'épreuve : Questionnaire à Choix Multiples (QCM)

Durée : 90 minutes

Nombre de questions : 60 questions

Barème : 3 points pour une bonne réponse, 0 pour non réponse ou réponse erronée

Total de points : 180

L'utilisation de l'impression « Les entreprises, la concurrence et l'Europe » et des mises à jour est autorisée. L'ouvrage utilisé par l'étudiant devra être vierge de toute annotation.

E. Coefficient et crédits ECTS

Ce module vaut coefficient 4, et permet de capitaliser 16 crédits ECTS.



Federation for **ED**ucation in **E**urope
Fédération Européenne Des Ecoles
www.fede.education

INGO holding participatory status with the Council of Europe
ONG dotée du statut participatif auprès du Conseil de l'Europe
INGO holding consultative status with La Francophonie
ONG dotée du statut consultatif auprès de la Francophonie

FEDE - Rue du Rhône, 114 - 1204 Genève - SUISSE
www.fede.education - fede@fede.education